

LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD Santé

Jardins de l'Abbaye : une reconversion réussie

À la base, on trouvait un centre de soins de suite et réadaptation. Mais depuis le 1^{er} janvier 2019, les Jardins de l'Abbaye accueillent 70 adultes souffrant de lésions cérébrales. Un établissement spécialisé qui profite d'un cadre exceptionnel.

L'équipe médicale et administrative n'a jamais baissé les bras. Depuis 2013, il était question de fermer le centre de soins de suite et réadaptation (CSSR) situé sur les hauteurs de Longeville-lès-Saint-Avold, sur le site de l'ancienne abbaye. Trop vétuste, le bâtiment ne pouvait être réhabilité. Il a d'ailleurs fermé ses portes le 31 décembre 2018. Les patients qui le fréquentaient ont regagné leur domicile ou été accueillis dans une autre structure, à Freyming-Merlebach, ou au centre de réadaptation du Hohberg, à Sarreguemines. Mais le site n'a pas été déserté pour autant. L'équipe responsable a cher-

ché, bien en amont, une reconversion pour ce site. D'une part pour ne pas "abandonner" les gens qui travaillaient sur place. D'autre part du fait qu'elle était consciente des besoins de la population... notamment en termes d'hébergement d'adultes souffrant de handicap.

La nouvelle vie du site

L'Ugecam (Union pour la gestion des établissements de caisses d'Assurance maladie) a donné son accord et a financé le projet. Lequel a été recentré sur les personnes souffrant de lésions cérébrales. Les bases des Jardins de l'Abbaye étaient posées. Techniquement, le site accueille aujourd'hui deux types de structures. Une maison d'accueil spécialisée (MAS) de 50 places - 48 permanentes et 2 temporaires - et un foyer d'accueil spécialisé (FAS)

de 20 places - 19 permanentes et 1 temporaire. La différence entre les deux structures tient au degré d'autonomie des patients.

Stages d'immersion

Outre des locaux flambant neufs, le personnel a accompagné cette reconversion. Il a participé à des stages d'immersion dans des structures de même type à Mont-Saint-Martin, Créhange ou Marly. Le nouveau site vit grâce à 75 employés : 50 % d'entre eux viennent de l'ancienne structure, 50 % ont été recrutés.

L'objectif est atteint : le site reste vivant, le personnel actif. Et un nouveau service est proposé « à une population qui était, jusque-là, parfois obligée de se déplacer loin, voire à l'étranger, pour profiter d'un accompagnement adapté. »

Textes : Marie KOENIG



Le site accueille aujourd'hui deux types de structures : une maison d'accueil spécialisée et un foyer d'accueil spécialisé. Photo RL/T.S.



L'Ugecam (Union pour la gestion des établissements de caisses d'Assurance maladie) a donné son accord et a financé le projet. Photo RL/Thierry SANCHIS



QUESTIONS À

Maud Bélard, directrice des Jardins de l'Abbaye, à Longeville-lès-Saint-Avold.

« Il reste encore des places »

À qui s'adresse cette structure ?

« Elle est spécialement dédiée à des adultes ayant des cérébrolésions ou atteintes neurologiques avec troubles du comportement associés. Concrètement, il s'agit de personnes ayant eu un accident de la route, un accident vasculaire cérébral (AVC), souffrant d'une sclérose en plaques ou d'une maladie de Parkinson à un stade avancé. C'est assez spécifique : d'autres établissements accueilleront plutôt des problématiques de dégénérescences liées à l'âge, ou des troubles psychiatriques, etc. Une équipe composée de nombreux professionnels est là pour les accompagner : des aides-soignants, médecin, kiné, ergothérapeute, psychologue, infirmiers, éducateurs spécialisés, animateurs socio-éducatifs, etc. »



Maud Bélard est directrice depuis le 15 avril. Photo RL/M.K.

Avez-vous encore des places disponibles ?

« Oui, car nous avons décidé de monter progressivement en charge. La Maison d'accueil spécialisée a ouvert le 1^{er} janvier et le Foyer d'accueil spécialisé le 1^{er} février. Sur 70 places disponibles au total, 50 sont occupées actuellement. Pour être résident, il faut qu'une notification vous soit adressée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Chaque dossier passera alors par une commission d'admission composée de représentants du Département, de l'Agence régionale de la Santé et de la MDPH. »

Quelles sont les différentes étapes avant une admission ?

« Un médecin et un psychologue (ou une assistante sociale) se déplacent dans un premier temps "au domicile" de la personne qui souhaite intégrer les Jardins de l'Abbaye. Chez elle, dans sa famille ou encore au sein d'un autre établissement qu'elle fréquentait jusque-là. Lors d'une seconde visite, le postulant vient ici, aux Jardins de l'Abbaye. L'objectif est d'être certain que cet environnement lui conviendra. »

75

C'est le nombre d'employés qui font vivre le nouveau site, dont la moitié vient de l'ancienne structure.

Quel est leur rôle dans l'établissement ?

« Je suis l'interface avec le monde extérieur »



Virginie Durrenberger, animatrice socio-éducative
« Ma mission est de coordonner des actions basées sur le projet de vie de chaque résident. L'un veut faire de l'équitation ? De la natation ? Créer un studio d'enregistrement ? Je vois ce qu'il est possible de faire. Je suis aussi l'interface avec l'extérieur et notamment le monde associatif. On va bientôt participer à la Fête du sport de Longeville-lès-Saint-Avold, le 14-juillet, etc. »

« Un rôle éducatif par rapport à l'hôpital »



Maeva Kolmayer, aide-soignante
« Je travaillais depuis trois ans avec des autistes. J'ai saisi l'opportunité d'intégrer cette équipe, pour une nouvelle expérience. J'accompagne les résidents dans les soins de nursing, les repas, etc. Il y a un rôle éducatif par rapport au milieu hospitalier : on essaie de réapprendre aux résidents à faire leur toilette, par exemple. Mon expérience avec l'autisme permet d'appliquer des techniques apaisantes pour certains : être très protocolaire, strict dans les horaires, etc. »

« Je travaille avec toutes les équipes »



Évelyne Mangin, intendante hôtelière
« Je suis amenée à collaborer avec toutes les équipes : je m'occupe de la gestion des stocks, de la mise en place des lits, des réparations en cas de besoin, etc. C'est un travail transversal avec des missions ponctuelles auxquelles il faut s'adapter. Dernièrement, la mise en place du plan caniculaire, par exemple. Je contrôle les températures dans les chambres et vérifie la présence d'eau, brumisateur, ventilateurs, etc. »

« Préserver les capacités »



Alexandre Michta, éducateur spécialisé
« Mon rôle est de préserver certaines capacités qu'avaient les gens en arrivant ici : s'ils ne s'occupent pas, ils peuvent perdre des facultés, de la masse musculaire. C'est un travail à mener avec les ergothérapeutes et les kinés. Nous travaillons aussi la sociabilisation et compris vis-à-vis du monde extérieur. On a davantage de possibilités de sorties que lorsqu'on est seul chez soi. Et nous veillons au bien-être de chaque résident. »

« Il y a une notion de plaisir, aussi, dans ce qu'on essaie d'apporter à chaque résident. Ils sont là pour apprécier la vie, même avec leurs difficultés. Toute l'équipe recherche leur épanouissement personnel, qu'on détermine notamment par le projet de vie élaboré en rentrant dans l'établissement. »

Alexandre Michta, éducateur spécialisé



Plus de photos sur republicain-lorrain.fr et sur notre appli mobile



Un nouveau service est proposé « à une population qui était, jusque-là, parfois obligée de se déplacer loin, voire à l'étranger, pour profiter d'un accompagnement adapté. » Photo RL /Thierry SANCHIS

Rédaction

Saint-Avold
03 87 29 58 73
rlsaintavold@republicain-lorrain.fr

<https://fr-fr.facebook.com/RepublicainLorrainSaintAvoldCreutzwald>

<https://twitter.com/rlsaintavold>

ALERTE INFO!

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le
0 800 082 203
ou par mail à rlsaintavold@republicain-lorrain.fr